

EDITORIAL

Reconstruction et démocratie locale dans les Balkans.

Depuis plus de 10 ans, la zone des Balkans est secouée par des conflits qui ont fait exploser en 5 ou 6 pays, ce qui était alors la seule nation yougoslave. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux ont retrouvé une paix parfois encore fragile et s'efforcent de reconstruire des économies durement éprouvées par la guerre.

En juillet 1999, pendant la guerre au Kosovo, RESACOOOP avait organisé une réunion intitulée « Kosovo : gérer l'après-conflit », afin de permettre aux structures engagées dans cette région de se rencontrer et de réfléchir ensemble à comment accompagner ces pays dans leur processus de reconstruction. Des collectivités locales, des associations, des entreprises se sont ainsi mobilisées et engagées dans des actions de coopération contribuant à cette reconstruction, et ce dans les différents pays de la zone.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Si les opérations de reconstruction restent encore une préoccupation majeure des pays balkans, il est clair que d'autres défis doivent être relevés : celui de l'ancrage à l'Union européenne par exemple ou de la consolidation de la démocratie locale. Ces thèmes seront au cœur de notre prochaine réunion sur les partenariats entre acteurs de Rhône-Alpes et des pays des Balkans, à laquelle nous vous invitons nombreux.

Antonio SILVEIRA

LES ACTIVITES DU RESEAU

■ VIE DE L'EQUIPE

Depuis le 12 novembre, l'équipe RESACOOOP est à nouveau au grand complet, avec le retour de Corinne Lajarge. Pour des raisons personnelles, celle-ci n'a pas souhaité reprendre la responsabilité du programme. C'est donc Rose-Marie Di Donato qui continuera à en assurer la coordination.

■ REUNIONS

La coopération internationale dans les Pays des Balkans

Deux ans après la réunion « Kosovo », il a semblé intéressant de faire le point sur les actions de coopération menées depuis Rhône-Alpes vers les pays des Balkans. Nous organisons donc une nouvelle rencontre, intitulée « *Les partenariats entre des acteurs de Rhône-Alpes et des acteurs des Balkans : reconstruction et renforcement de la démocratie locale dans les Balkans* » qui aura lieu le mardi 11 décembre 2001, de 14h à 18h, à Lyon. Elle permettra d'une part, de faire le point sur l'action des organisations de Rhône-Alpes engagées dans des actions de coopération avec les pays de cette région, d'autre part de mieux connaître les différentes initiatives institutionnelles, prises aux niveaux national et européen, dans ce domaine.

Renseignements et inscription auprès d'Isabelle TAINÉ au 04 78 42 96 82 - email : mail@resacoop.org

2° Rencontres Solidarité et entreprises

C'est le 16 novembre, en prélude à la Semaine de la Solidarité internationale 2001, que s'est tenue au siège de la Région Rhône-Alpes la deuxième édition de ce forum organisé par Bioforce, en collaboration avec RESACOOOP, l'association CORAIL (Co-développement Rhône-Alpes International) et l'IMS (Institut du Mécénat de Solidarité). Plus d'une centaine de participants ont échangé et débattu sur des thèmes aussi variés que la responsabilité sociale de l'entreprise, le développement économique durable, la valorisation des compétences de salariés dans la solidarité internationale ou le rôle de la formation professionnelle dans le développement économique des pays du Sud et de l'Est.

Les Actes des ces Rencontres seront publiés début 2002 mais dès fin décembre, vous pourrez consulter sur le site de RESACOOOP un compte rendu synthétique de l'atelier « Formation professionnelle et pays en développement ».

Pour commander les Actes, contacter : Marie PERROUDON, Bioforce, tél : 04 72 89 31 41, entreprises@bioforce.asso.fr

Programmes Concertés – Burkina Faso

Fin juin, nous avons organisé une restitution de l'étude réalisée par notre stagiaire burkinabè, Adrienne RAMDE, sur les conditions de mise en œuvre de programmes d'actions concertées entre Rhône-Alpes et le Burkina Faso. Le compte-rendu de cette réunion sera disponible d'ici fin décembre sur notre site Internet et envoyé à tous les participants et contributeurs afin de relancer la réflexion sur ce sujet en 2002.

■ FORMATIONS RESACOOP

Formation Jeunes

« Comment concevoir un micro-projet ? », tel était le thème de la formation organisée le 14 novembre par RESACOOP et animée par Juliette Gatignon de l'Agence des micro-projets, de la Guilde Européenne du Raid. Cette formation a réuni une vingtaine de participants, âgés de 20 à 28 ans pour la plupart, soucieux de se former et d'échanger sur leurs expériences. Ce premier essai en appellera d'autres le semestre prochain. En effet, nous allons mettre en place un cycle de formation « spécial jeunes » qui donnera des outils pour concevoir un projet, rechercher des financements et pour connaître les différents dispositifs en direction des jeunes.

Pour plus d'informations, contacter Antonio Silveira – RESACOOP – Tel 04 78 42 96 82 (lundi et mardi).

« Aider, c'est pas donné »

Fin 2000, le GRAD (Groupe de réalisations et d'animation pour le développement – 74) a publié une série de 4 cahiers intitulée « Aider, c'est pas donné » laquelle est conçue comme un outil d'aide à la réflexion sur le pourquoi et le comment de nos actions de coopération. Afin de permettre aux organisations rhônalpines intéressées de pouvoir valoriser cet outil en animation interne, nous avons prévu d'organiser en collaboration avec le GRAD une journée de formation à l'utilisation des 4 cahiers. La première édition aura lieu en région lyonnaise dans la première quinzaine de mars 2002 mais d'autres animations pourraient être organisées plus localement si besoin était.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà manifester leur intérêt auprès de Isabelle Taine.

LA PAROLE AUX ACTEURS :

Réseau de Centres de Ressources Communautaires en République Fédérale de Yougoslavie

En 1999, l'association Triangle Génération Humanitaire décide de mettre en place au Kosovo, à Zubin Potok, côté serbe et à Skenderaj, côté albanais, des centres de ressources communautaires dédiés à la jeunesse; lieux de rencontre et d'échange qui proposent des activités culturelles, éducatives, ludiques... Fin 2000, une mission d'évaluation permet de rencontrer de nombreux représentants de la société civile serbe qui se montrent vivement intéressés par ce projet. L'idée germe alors d'implanter sur le territoire serbe un réseau de Centres de ressources communautaires adaptés à la jeunesse de Serbie, toutes communautés mélangées.

Ces Centres proposent aux jeunes une alternative aux multiples tentations offertes par une société encore fragile, ayant du mal à se reconstruire et à envisager le futur. Ces tentations (alcool, drogue, trafics divers et variés) et leur corollaire, l'accroissement de la délinquance juvénile, sont malheureusement le quotidien de la partie la plus fragile de la jeunesse en Serbie ; les populations roms, réfugiées, déplacées, les groupes minoritaires. Déracinés, déconsidérés, vivant souvent dans des conditions peu propices à leur épanouissement, ces jeunes vivent dans la rue, dans les bars et n'ont qu'un accès très limité car payant, à des activités extrascolaires.

Après avoir vécu des années dans un contexte de désinformation, de manipulation médiatique et politique, la jeunesse serbe est désormais prête à s'ouvrir au monde et à se constituer en tant que société civile responsable et impliquée dans le développement de son pays. Encore faut-il lui en offrir les moyens. Les autorités, tant au niveau local que national, ont d'autres chats à fouetter, perdues dans le remaniement d'une administration lourde et inefficace, confrontées à une situation économique et sociale catastrophique, embourbées dans des luttes politiques intestines.

Le futur de la région, particulièrement du fait de la situation compliquée induite par les vellétés indépendantistes du Kosovo et du Monténégro, repose sur l'aptitude des jeunes générations à s'intégrer, se mélanger au sein d'une société pluri-communautaire, et à tendre ensuite à l'intégration de cette société mixte dans le cadre plus vaste d'une Europe élargie.

Nous leur offrons la possibilité de se rencontrer, de travailler, discuter, créer ensemble, de fonder une micro-société mixte basée sur l'échange, le partage, la solidarité et l'information. Nous leur demandons de s'impliquer dans la gestion, l'organisation et l'animation des centres, afin de les aider à se responsabiliser au sein d'un groupe puis de l'ensemble de la société. Ils sont guidés et soutenus par des équipes de professionnels (ONG locales, animateurs, travailleurs sociaux, intervenants extérieurs...) qui à terme tiendront les rênes des centres de façon autonome.

Stéphanie Paris, représentante à Belgrade en Serbie.

Triangle Génération Humanitaire, 93 rue du Bourbonnais, 69009 Lyon. Tel 04 72 20 50 10.

ACTUALITE INSTITUTIONNELLE

■ EN REGION

Région Rhône-Alpes

Algérie

Suite aux graves inondations qui ont touché l'Algérie début novembre, le Conseil régional Rhône-Alpes vient d'accorder une aide d'urgence de 300.000 FRF à la Croix-Rouge française afin que celle-ci fournisse, via son opérateur sur place : le Croissant Rouge algérien, une aide en matériel pour secourir les nombreuses victimes de ces inondations.

Algérie (suite)

Depuis trois mois environ, une réflexion est engagée au sein de la Direction des relations internationales, afin de définir les bases d'une coopération avec l'Algérie, qui pourrait se concrétiser courant 2002. Des réunions d'échanges ont été organisées avec des associations, des collectivités locales, des représentants du secteur socio-économique, de manière à assurer une coordination des initiatives régionales vers l'Algérie.

Contact : Mme Djida Tazdait, Direction des relations internationales, email : dtazdait@cr-rhone-alpes.fr

■ AU PLAN NATIONAL

MICOMI (Mission interministérielle au Codéveloppement et aux Migrations internationales) : Appel à projet pour des actions de codéveloppement au MALI

Le 21 décembre 2000, une convention de co-développement a été signée entre les Gouvernement français et maliens. Faisant suite à cette signature, un fonds de solidarité prioritaire (FSP), participant au financement des actions menées au Mali, est en préparation. Il sera mis en œuvre dans le cadre du Comité technique pour le co-développement, sous la responsabilité –pour la partie française- du poste diplomatique au Mali. Un appel à projets a donc été lancé par la MICOMI, courant septembre, afin d'identifier des projets individuels ou collectifs, susceptibles de s'inscrire dans la logique du co-développement, notamment par l'implication de migrants dans ces actions. Le dossier d'appel à projets est disponible sur simple demande.

Contact : MICOMI, 4 bis bd Diderot, 75012 Paris, Fax 01 44 74 23 81 ou 01 44 74 23 64

Ministère des Affaires étrangères

Les 3^e Assises de la Coopération Décentralisée

Elles se sont déroulées à Paris les 26 et 27 novembre 2001. Pendant deux jours, plus de 500 participants, représentants de collectivités locales, de l'Etat et de la société civile, ont été invités à débattre de l'engagement citoyen des acteurs de la coopération décentralisée face à la mondialisation. Ainsi, lors des trois ateliers du 26 novembre, des thèmes aussi divers et majeurs que les enjeux de l'élargissement de l'Europe, l'émergence de nouvelles collectivités locales au Sud et à l'Est ou l'affirmation de la place des villes sur la scène internationale, ont été abordés. Une synthèse des débats des 3 ateliers est disponible sur simple demande à Résacoop.

Contact : Isabelle Taine

Actualité juridique de la coopération décentralisée

La circulaire interministérielle de 1994 fixant les conditions d'application de la loi de 1992 sur la coopération décentralisée a été réactualisée. Le texte désormais en vigueur est la **circulaire du 20 avril 2001**. Cette

circulaire a été rendue nécessaire par les évolutions juridiques récentes et par les questions formulées au cours des travaux de la Commission Nationale de Coopération Décentralisée.

Elle précise notamment :

- Les structures légalement aptes à conduire une coopération décentralisée,
- Le sens et le contenu qu'il convient de donner à une convention (élaboration, compétences mises en œuvre par les collectivités territoriales, contrôle de légalité, conditions d'entrée en vigueur),
- les instruments de la coopération transfrontalière et intra-européenne.

Des informations complémentaires sur des aspects juridiques et pratiques sont inclus ou annexés à cette circulaire. Elles concernent : le risque de gestion de fait, les questions statutaires et de personnels, le régime des biens immeubles et matériels à l'étranger, les interventions humanitaires d'urgence.

Consultable sur <http://www.interieur.gouv.fr/bomi/bomi/2trim01/B0100124.htm>

De nouvelles nominations à la MCNG

Jean-Michel Redon est le nouveau chef de mission adjoint de la Mission pour la Coopération non gouvernementale. Il secondera Jean-Louis Sabatié qui a pris son poste il y a quelques mois.

Au bureau des OSI et des entreprises, deux nouveaux venus :

- Virginie Lucas, chargée de mission, responsable des projets Afrique de l'Ouest,
- Bruno Beley, chargé de mission, responsable des relations avec les entreprises, et temporairement, des projets d'éducation au développement, et de la communication

Au bureau de la coopération décentralisée

Solange Shulman-Perret remplace M. Pétauton et sera donc l'interlocutrice des collectivités locales de Rhône-Alpes.

■ AU PLAN EUROPEEN

Programme CARDS : nouvelles lignes directrices

La Commission européenne a approuvé, le 9 novembre dernier, une communication relative à l'organisation de son programme d'aide aux Balkans occidentaux, CARDS, dont le budget s'élève à 4,65 milliards d'euros pour la période 2000-2006. Le document de la Commission détaille les objectifs, la méthodologie et les conditions de distribution de l'aide de CARDS. Pour les 5 pays bénéficiaires (Croatie, Bosnie, Yougoslavie, Albanie et Macédoine), des documents de stratégie annuels (détaillant tous les projets) et pluriannuels (définissant la stratégie et le financement d'abord pour la période 2002-2004) seront élaborés par pays et au niveau régional. 10% du budget du programme seront réservés pour les projets régionaux.

Programme CARDS – Appel à propositions de projets

Mécanisme de soutien souple 2001 en faveur du retour des réfugiés et des personnes déplacées en Bosnie et Herzégovine. Mesures éligibles : projets concernant « les logements, infrastructures connexes et mesures de durabilité ». Porteurs de projets potentiels : organisations sans but lucratif ayant déjà réussi à mener à bien des projets difficiles de retour ou étant partenaires d'ECHO (Office humanitaire de l'Union européenne).

Date limite de dépôt : soumission spontanée pendant toute l'année 2001 à partir du 16/04/01.

Pour obtenir un dossier d'appel à propositions :

- Unité d'Assistance Technique (UAT), Equipe des contrats, Union Banka Building, Dubrovacka, 6, 2^e étage, 71000 Sarajevo – Tel (387-33) 20 47 94 – Fax (387-33) 45 28 00
- Internet : http://europa.eu.int/comm/europeaid/index_en.htm

Programme de reconstruction au Kosovo

La Commission européenne a décidé, récemment, de reporter d'un an la date d'expiration de son programme de reconstruction au Kosovo sans modifier la quantité d'aide prévue. La date d'expiration de la soumission des projets est donc repoussée à fin 2002.

La Croatie et l'Union européenne ont signé, le 29 octobre 2001, un accord de stabilisation et d'association.

Il prévoit un dialogue politique, une coopération régionale, la création d'une zone de libre-échange pour les biens et les services après une période transitoire de 6 ans, l'harmonisation de la législation croate sur le droit

communautaire, une coopération dans tous les domaines d'intérêt commun, en particulier, en matière de justice et d'affaires intérieures. Une assistance financière est prévue dans le cadre du programme CARDS pour aider la Croatie à la mise en œuvre de cet accord. Les dispositions en matière de libre-échange et de marché intérieur seront applicables à partir du 01/01/02. Cet accord avec la Croatie est le 2^{ème} de ce type à être signé avec un pays issu de l'ex-Yougoslavie, le 1^{er} était la Macédoine, en avril dernier. Il s'agit d'un signal important en vue de l'intégration européenne.

Prolongation du règlement relatif au cofinancement des ONG de développement.

La Commission européenne a décidé, le 15 octobre 2001, de prolonger pendant une nouvelle période de 2 ans le règlement concernant le cofinancement des ONG de développement (ligne B7-6000). L'objectif est de laisser à ces ONG suffisamment de temps pour négocier un règlement actualisé conformément aux nouvelles lignes directrices stratégiques de la nouvelle convention de Cotonou qui lie l'Union européenne aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Suite à l'accroissement des besoins de financement et à l'amélioration de la qualité des demandes, la Commission propose que le montant de référence soit majoré pour les années 2002 et 2003.

AGENDA

Chambéry et Ouahigouya (Burkina Faso) : 10 ans de coopération

Il ne fallait pas moins de dix jours -du 7 au 17 décembre 2001- pour commémorer les dix ans de coopération décentralisée entre Chambéry et Ouahigouya. Une dizaine de projets phares seront mis en lumière comme autant de témoignages des échanges réalisés entre les deux villes. Dix jours qui résonneront à l'heure africaine avec la venue de 17 burkinabè : ils témoigneront de la vigueur des liens qui unissent les deux communes et représenteront quelques uns des projets portés au Burkina Faso qui vont de la sensibilisation de la population au sida à l'insertion de jeunes enfants par le biais d'une ferme pédagogique, du recyclage de vélos à des programmes de lutte contre la malnutrition, de la coopération hospitalière en passant par la vie dans les quartiers et l'organisation de la ville, etc...

Ces manifestations sont organisées par l'association Chambéry-Ouahigouya et la Ville de Chambéry.

Contact : Association Chambéry-Ouahigouya – Hôtel de Ville – BP 1105 – 73011 Chambéry cedex – Tel 04 79 60 23 05.

Economie sociale et solidaire, 2^{ème} rencontre inter-universitaire à Lyon – février 2002

Ces rencontres auront pour thème « Sens et Portée de l'Economie Solidaire », elles auront lieu à Lyon du 5 au 7 février 2002.

Pour plus d'informations, contacter : Centre Auguste et Léon Walras, Institut des Sciences de l'Homme, 14 av. Berthelot, 69363 Lyon cedex 07 – Email : cwalras@ish-lyon.cnrs.fr

BLOC NOTES

La Roumanie au petit bonheur

Les Editions « Quelque part sur terre... » viennent de publier l'ouvrage *La Roumanie au Petit Bonheur*. Ce livre réunit les talents de Bernard Houliat, habitant principalement en Roumanie, de Régis Outters, qui n'a voulu garder de ses rencontres « au petit bonheur » que des portraits en noir et blanc, et de Pierre Soissons à qui appartient la maison d'édition et à qui l'on doit de superbes paysages. L'ouvrage rend hommage à une « Roumanie belle de sa complexité, de ses histoires imbriquées, de ses déhanchements, de sa diversité et de son intelligence... », de quoi vous donner des idées de cadeaux de fin d'année...

Pour le commander : Editions *Quelque Part sur Terre*, rue du Tour de Ville, 15120 Montsalvy, Tel 04 71 49 20 31, Fax 04 71 49 23 84.

Prix des Bibliothèques Partenaires France-Afrique – 5^{ème} édition

Organisé cet été par Culture et Développement, association basée à Grenoble, il a permis de récompenser une initiative issue de Rhône-Alpes. En effet, le 2^{ème} prix a été décerné au partenariat entre La Halle Médiathèque Jean Gattegno de Pont-en-Royans (38) et le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle de Kidira au Sénégal. La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 19 octobre 2001 à Paris, au Ministère de la Culture et de la Communication.

Contact : Culture et Développement, 9 rue de la Poste, 38000 Grenoble. Tel 04 76 46 80 29.

Santé Sud à Marseille (13) : Parrainez la médecine de campagne en Afrique !

Santé Sud, réseau médical et social de solidarité internationale, mène depuis une dizaine d'années un important programme d'appui à l'installation de médecins de campagne au Mali. Cette action, qui a permis d'installer 62 jeunes médecins maliens jusqu'à présent, a valeur d'exemple. L'OMS s'y intéresse et d'autres pays africains se tournent vers ce réseau marseillais pour débiter la même expérience. Santé Sud a besoin de votre aide car les moyens leur manquent pour répondre à toutes ces demandes. C'est pourquoi, elle lance une campagne de parrainage et s'adresse à vous, à votre entourage, à vos amis. Vous pouvez visiter leur site Internet : www.santesud.org

Pour plus d'informations sur les conditions de parrainage : Santé Sud, 200 Bd National, Le Gyptis – Bât N, 13003 Marseille. Tel 04 91 95 63 45 – Email : santesud@wanadoo.fr

FORMATIONS

CCFD – Pour voyager « intelligent »

Vous vous préparez, seul ou en groupe, à un voyage à l'étranger. Mais vous ne voulez pas être un "touriste" comme les autres, vous souhaitez découvrir d'autres contrées, vous voulez aussi "être utile", exprimer votre solidarité, mettre en action votre conviction d'être un citoyen du monde. Cependant, nombreux s'en sont aperçus : long est parfois le chemin qui mène à la réalisation. Partir est un projet qui demande d'intégrer certaines conditions, de se poser quelques questions importantes; c'est pourquoi le CCFD, en lien avec d'autres associations, vous propose des temps de rencontre et de formation.

Dates des formations : les 9 et 10 mars 2002 à Lyon et les 25 et 26 mai à Chambéry.

Inscription auprès de M. Marc Bulteau au 04 79 72 22 64 ou envoyer un message à marc.bulteau@wanadoo.fr

RECHERCHE DE PARTENAIRES

MALI - commune de Soboundou

La commune de Soboundou se situe dans la région de Tombouctou en République du Mali. Elle recherche un partenaire en vue de l'aménagement d'un périmètre irrigué rizicole au profit du village d'Arabébé. La commune de Soboundou se compose de 49 villages pour une population estimée à 29500 personnes vivant essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'artisanat. Elle se situe dans une zone lacustre et arrosée en toute saison par le fleuve Niger. Jadis prospère, les structures de production de la commune ont été sérieusement affectées par la rébellion armée qui sévissait dans le nord du Mali. L'aménagement du périmètre irrigué à Arabébé va permettre d'améliorer sensiblement les capacités agricoles et pastorales de la commune et va donc contribuer à réduire la pauvreté et à freiner l'exode rurale vers les centres urbains peu accueillants.

Si vous êtes intéressés par un partenariat :

Contact à Bamako : Moussa Aly Yattara - Email: youssef.aly@caramail.com ou celjuris@malinet.ml

COTE D'IVOIRE – ville d'Oumé

Oumé est une commune moyenne, carrefour entre les villes de Yamoussoukro, Toumodi, Divo, Gagnoa et Sinfra. Elle compte 250 000 habitants. Elle possède 5 établissements secondaires et près de 50 écoles primaires. Malheureusement, ces établissements sont désespérément sous-équipés pour accomplir leur mission d'éducation de la jeunesse. Oumé ne possède aucun centre de formation professionnelle, y compris dans le domaine de l'agriculture malgré les vastes étendues de terres fertiles qui l'entourent. Pourtant 75% de sa population a moins de 30 ans et serait en mesure de mettre les terres en valeur.

Madame le Maire, journaliste de formation, est entourée d'une équipe de 30 conseillers et souhaiterait vivement une coopération entre la commune d'Oumé et une commune française pour des échanges dans des domaines variés tous axés sur le développement.

Si êtes intéressés par un partenariat :

Contact à Abidjan : M. Maurice Gbegle-Bi, Député d'Oumé, Assemblée Nationale, 26 BP 1222, Abidjan 26, Côte d'Ivoire.

Comité de rédaction :

Rose-Marie Di Donato

Corinne Lajarge

Antonio Silveira

Isabelle Taine

RESACOOOP

30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon

Tel : 04 78 42 96 82

Fax : 04 72 41 99 88

E-mail : mail@resacoop.org

Site Web : <http://www.resacoop.org>